



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102885

VALABLE JUSQU'AU 24/01/2027

ÉDITÉ LE

18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 25/08/2025
10 000

Raison sociale : EURL XAVIER LAIR

15 ROUTE DE L'ETIEMBLERIE
50210 OUVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 00522 06 50

Siret : 490 895 372 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3075760

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020792294404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020792294404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 02 33 46 93 88

Portable : 06 24 28 17 17

Fax :

Site Internet : menuiserie-lair-coutances.fr

E-mail : contact@eurl-lair.fr

Responsabilité légale :
LAIR XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/02/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	12/02/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des combles perdus	25/01/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.